



ENSEMBLE AMÉLIORONS

Le quartier PORTE MONTMARTRE / PORTE DE CLIGNANCOURT

lettre d'information n°2 - février 2006

Zoom

La transformation du square Marcel Sembat

Le square Marcel Sembat va considérablement évoluer et s'ouvrir sur le quartier. Des allées bordées d'arbres, des terrains de jeux remplaceront les pistes pour vélos et patins à roulettes. L'ancien espace réservé aux ballons se transformera en grande pelouse ouverte au public. L'aire de jeux pour les petits sera rénovée. Le jardin comportera au total deux fois plus de verdure.

Les travaux débuteront au printemps 2006 et dureront environ 6 mois.

Mail Belliard : la fin des travaux

Depuis fin 2005 la dernière phase du réaménagement du mail Belliard est terminée. La partie située entre les rues Vauvenargues et Georgette Agutte - Jean Dollfuss a bénéficié de travaux : rénovation des grilles de la petite ceinture, plantation de verdure sur le terre-plein, réfection des trottoirs et de la rue, amélioration de l'éclairage public.



Photo Mairie de Paris

Le mail Belliard

E-Generation : Un Espace Public Numérique dans le quartier



Photo E-Generation

Le numérique pour tous

Un espace public numérique et un point d'accès à la téléformation ont ouvert leur porte au 4 passage du Poteau. Cet espace propose à tous les habitants du quartier un accès et des formations à l'informatique et aux nouvelles technologies. Il permet aussi de bénéficier de formations à distance et d'accéder à divers moyens (Internet, courrier électronique, outils bureautique, réalisation de CV...).

Un local pour les amicales de locataires, rue Eugène Fournière

Dès le mois de mars, trois amicales de locataires du quartier (Camille Flammarion, Ginette Neveu et Jean Varenne) tiendront des permanences dans un local de 60 m² entièrement rénové au 1 rue Eugène Fournière.

Au sein de cet espace partagé, un bureau permettra de mener des entretiens individuels en toute confidentialité.

Le mot d'Annick Lepetit

Chère Madame, cher Monsieur

La deuxième lettre d'information concernant la requalification de l'ensemble du secteur allant de la porte de Saint Ouen à celle des Poissonniers, est essentiellement consacrée à l'aménagement de l'îlot Binet. Ce projet arrive maintenant à maturité. Un long processus de concertation a été engagé - trois réunions publiques en décembre 2004, en juin et novembre 2005 - et va se poursuivre. Il a été voté par le conseil de Paris du 12 décembre dernier, ce qui va permettre un démarrage des travaux en 2007.

Par ailleurs, des études concernant les secteurs des portes de Clignancourt et des Poissonniers, sont en cours, et une réflexion sur le devenir de la porte de Saint-Ouen a été récemment initiée. Nous aurons l'occasion de nous retrouver, avec Daniel Vaillant, autour de ces projets pour vous présenter des premières propositions d'aménagement.

Le programme qui est devant nous est extrêmement ambitieux et exigera du temps. Il nécessite de tous de la patience, du courage, de la persévérance, mais il porte en lui l'espoir d'un mieux vivre dans nos quartiers.

Bien cordialement



Mairie du 18^e

Annick LEPETIT
1^{ère} adjointe au maire du 18^e
Députée de Paris

GRAND PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN





Gros plan

Binet, un quartier au futur

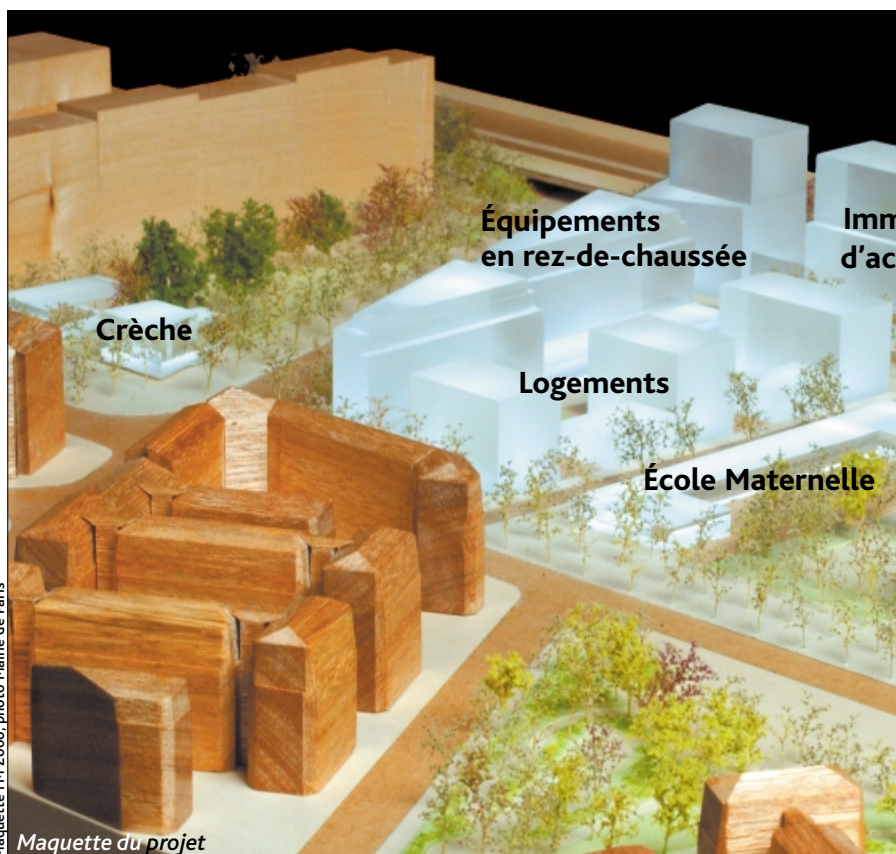
La rénovation complète du quartier va commencer. Elle se déroulera en plusieurs étapes.

Tout d'abord la construction de la nouvelle crèche, puis de la 1^{ère} tranche de logements, de la bibliothèque, du centre d'animation et du centre social. Ensuite, la construction d'une autre tranche de logements et de la nouvelle école maternelle. Enfin, la démolition de l'immeuble du 32 avenue de la porte Montmartre et la construction de locaux d'activités.

Des équipements publics agrandis et adaptés

Les équipements actuels seront reconstruits et améliorés le long de l'avenue de la porte Montmartre et de nouveaux viendront s'y ajouter. L'ensemble correspondra aux besoins exprimés par les habitants :

- La bibliothèque, le centre d'animation, le centre social avec halte garderie, le centre de Protection Maternelle et Infantile, seront implantés aux rez-de-chaussée et 1^{er} étage des immeubles, avenue de la porte Montmartre.
- La crèche de 66 places, située en face de ces immeubles sera un bâtiment bas à la toiture végétale.
- La salle polyvalente et une maison de la santé se trouveront dans l'immeuble d'activités.
- La nouvelle école maternelle sera construite en bordure du square René Binet.



Maquette du projet

Des immeubles de logements ouverts sur le jardin Binet

Ils permettront de diversifier l'habitat dans le quartier et de reloger les 84 locataires du 32 avenue de la porte Montmartre qui le souhaitent, avant la démolition de leur immeuble, et d'accueillir une cinquantaine de nouveaux foyers.

Ils constitueront un petit groupe d'habitations avec deux immeubles à l'angle de l'avenue de la porte Montmartre et de la rue Binet et trois immeubles donnant sur la nouvelle rue face à la future école maternelle.

Les appartements donneront sur des jardins intérieurs et bénéficieront d'une vue dégagée vers le square Binet.

La hauteur de ces nouveaux immeubles sera identique ou même inférieure à celle des ensembles de logements voisins.



Vue depuis les futurs immeubles sur le square Binet



Visuel Choiseul

Une nouvelle rue

Un environnement plus convivial

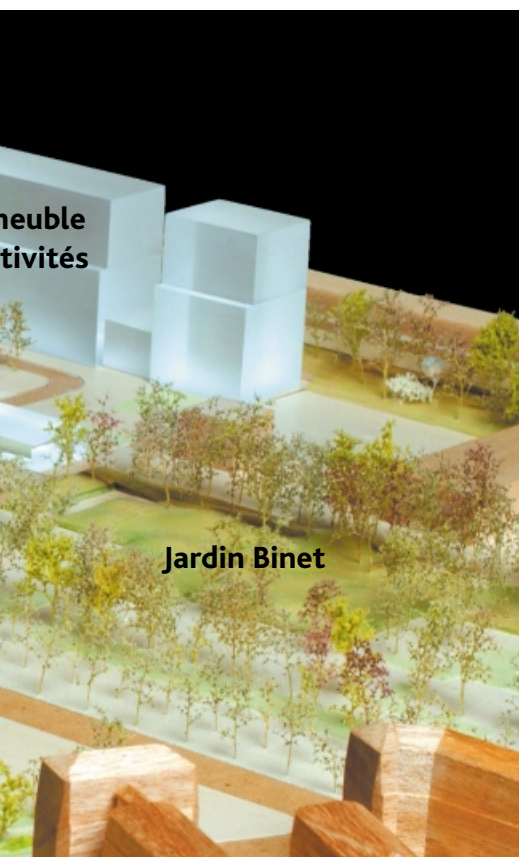
Une nouvelle rue, bordée d'arbres, reliera l'avenue de la porte Montmartre et le mail Binet. Elle desservira l'ensemble des écoles et les logements. Elle s'élargira en placette devant l'immeuble d'activités.

Un talus planté renforçant le mur anti-bruit du boulevard périphérique à l'arrière des écoles primaires et de la rue Gérard de Nerval, retiendra les poussières en agrémentant le paysage.

Des actions répondant aux demandes des habitants

Les transformations du quartier s'effectuent en concertation avec vous. Les projets ont donné lieu à de nombreux débats qui ont permis des adaptations chaque fois que cela était possible.

Par exemple, à la demande des riverains, le projet de crèche préservera les arbres existants quelle que soit l'implantation choisie. Dans le même esprit, le jury qui choisira l'architecte chargé de réaliser cet équipement comportera un représentant des associations.



Jardin Binet

Un immeuble d'activités pour accueillir des entreprises

Il prendra la place de l'immeuble du 32 avenue de la porte Montmartre. Il apportera une nouvelle animation et contribuera au développement économique du quartier tout en protégeant les nouveaux bâtiments du bruit du périphérique.



Photo Mairie du 18ème

La concertation

Calendrier : les prévisions

- **Mars 2006** : lancement du concours d'architecture pour la réalisation de la crèche
- **Été 2006** : lancement du concours d'architecture pour la réalisation des logements sociaux et des équipements Binet
- **2007** : début des travaux de construction de la crèche, de la bibliothèque et des 1^{ers} logements sociaux
- **Début 2009** : ouverture de la crèche
- **Fin 2009** : achèvement de 34 logements et de la bibliothèque
- **Fin 2010** : achèvement de 50 logements, du centre d'animation, du centre social sur le terrain de la crèche actuelle et démolition de l'immeuble du 32 av. de la porte Montmartre
- **3^e et 4^e trimestre 2012** : ouverture de l'école maternelle et achèvement des derniers logements à la place de l'actuel centre Binet
- **Fin 2012 et mi 2014** : achèvement des locaux d'activités en 2 étapes sur les terrains de l'immeuble du 32 av. de la porte Montmartre et de l'école maternelle.

Nos prochains rendez-vous

Nous nous retrouverons en 2006 pour débattre ensemble notamment de :

- La restructuration lourde des écoles primaires Binet
- Le réaménagement de l'avenue de la porte Montmartre et de la rue Gérard de Nerval
- La définition du nouveau centre social
- La participation d'associations aux jurys de concours d'architectes (conception des bâtiments)



Actualité

Une amélioration durable de la vie des habitants

Le vaste effort de renouvellement urbain et social en faveur des quartiers les plus défavorisés de Paris, notamment de la Couronne, entre aujourd'hui dans une phase concrète.

Le Conseil de Paris de décembre vient d'approuver le projet d'aménagement du secteur Binet, et a désigné l'OPAC comme aménageur.

De nombreuses réunions de concertation, dont trois réunions publiques, ont permis d'élaborer et d'ajuster ce projet au plus près des besoins des habitants.

En accord avec les locataires, l'immeuble du 32 avenue de la porte de Montmartre, lourdement frappé par les nuisances du périphérique, sera démoli. Auparavant, ses habitants auront été relogés dans de nouveaux logements sociaux, construits à l'abri du bruit du boulevard périphérique.

L'opération comprend également la modernisation et l'agrandissement des équipements publics déjà existants (bibliothèque, centre d'animation, centre social), la création d'une salle polyvalente et d'un pôle de santé, la reconstruction de l'école maternelle.

Un programme complémentaire de locaux d'activités et de 50 logements sera également réalisé, pour apporter à ce quartier emplois et mixité.

Notre projet mêle ainsi étroitement l'humain et l'urbain, l'emploi, les services publics, et le logement, pour améliorer durablement la vie des habitants.

Sur les portes de Clignancourt et des Poissonniers, les projets seront définis, comme pour l'îlot Binet, en pleine concertation avec les habitants.

Jean-Pierre CAFFET
Adjoint au Maire de Paris
Chargé de l'Urbanisme
et de l'Architecture

Martine DURLACH
Adjointe au Maire de Paris
Chargée de la Politique
de la Ville

Le réaménagement des portes de Clignancourt et Poissonniers

L'un des objectifs des études en cours depuis plusieurs mois sur les portes de Clignancourt et des Poissonniers, est de se pencher sur le devenir des deux immeubles de l'OPAC des 32 avenue de la porte de Clignancourt et 29 avenue de la porte des Poissonniers. Bien entendu, aucune décision ne sera prise sans l'accord des locataires qui seront consultés, et sans avoir décidé au préalable et conjointement des terrains où reconstruire des logements neufs.

Ce travail mené avec les habitants doit aussi être l'occasion d'une réflexion plus globale sur l'aménagement de ces portes dans les années à venir.

Sans attendre la fin de ce processus, qui devrait permettre d'aboutir sur un véritable projet de quartier pour ces deux portes, de premiers aménagements ont déjà été réalisés. Ainsi, après le réaménagement du plateau des puces, du square Ginette Neveu, la rénovation fin 2005 de la rue Jean Henri Fabre, la réalisation d'une nouvelle entrée du collège Utrillo l'été dernier, l'OPAC lancera bientôt un vaste chantier sur le groupe d'immeubles situé au 7-9 avenue de la porte de Clignancourt (421 logements) pour améliorer les parties communes et végétaliser les cours intérieures.

Vie Locale



Photo Mairie de Paris

Le local de l'EDL

Une équipe au service du quartier

La Ville de Paris a nommé un chef de projet urbain et un chef de projet politique de la ville pour conduire le projet de renouvellement du quartier. Une Équipe de Développement local, EDL, est également présente sur le terrain. Elle a pour objectif de bien connaître le quartier, ses atouts, ses difficultés, ses besoins. Elle recherche avec les habitants, les associations, les administrations, les bailleurs et les élus de l'arrondissement des réponses concrètes. Elle apporte une aide pour monter et suivre les projets locaux. Elle constitue aussi un relais d'information. N'hésitez pas à la contacter !

EDL, 1 rue Fernand Labori 75018 Paris

Tél. : 01 42 57 13 95

Fax : 01 42 57 60 27

Email :

edl.porte.montmartre@free.fr

Enfin, la Ville de Paris, la Mairie du 18^e et la Région Ile-de-France réfléchissent à la reconversion à terme et la mise en valeur de l'ancienne Gare Ornano sur la Petite ceinture. Des négociations sont actuellement en cours avec Réseau Ferré de France, propriétaire du site.